



Le long de la ligne, mardi 5 juillet 2005

25 INEXACTITUDES REPEREES SUR LE SITE www.trainprovence.com

- **Présentation**
 - (1) Longueur de la ligne : 150 km au lieu de 151 km.
 - **Situation et accès : gare de nice**
 - (2) largeur du plan : défaut technique
 - **Plan de la ligne : nice-digne**
 - (3) plan : indications fausses (haltes fermées) : St blaise / pt charles albert / plan de gaubert
 - **plan de la ligne : nice-plan du var**
 - (4) plan : indications fausses (haltes) : Manque Castagniers et Baux-Roux
 - **horaires : nice plan du var**
 - (5) plan : indications fausses (haltes) : le mourier indiquée(fermée) et baux-roux absente (ouverte)
 - horaires nice-plan : (6) erreur d'horaire sur le 205 / (7) st martin absent sur le 15
 - (8) aucun horaire en gras (voir légende)
 - horaires plan-nice : (9) indication horaire pont charles albert / (10) pas d'indication baux-roux et castagniers / (11) indication lignes sunbus (?) fausse
 - **tarifs**
 - (12) Bagages 8 ?05 non modifié
 - **informations pratiques**
 - (13) tarifs avec ? non modifiés en € / (14) informations « carte bleues acceptées » non modifiées.
 - **formules tout compris**
 - (15) mise à jour non effectuée (carnaval de nice 2005 et foire de nice 2005)
 - **histoire du train des pignes**
 - (16) En 1886, l'exploitation de la ligne est confiée à la « compagnie des chemins de fer du sud de la France » et non à la « Compagnie des Chemins de Fer du Midi » comme indiqué.
 - (17) Indication : « Après la Seconde Guerre mondiale, le train rouvre en 1946 » : en fait, il n'a jamais fermé pendant la guerre !
 - (18) Indication : « Engagé dans une politique de modernisation de la ligne, le SYMA affiche clairement depuis 1990 ses objectifs de développement de la clientèle. » La CCCP émet officiellement de sérieuses réserves sur cette phrase...
 - (19) Indication : « En 1999, il conclut après appel d'offres une Délégation de Service Public de 15 ans avec CFTA, filiale de CGEA-Connex, entrée en vigueur le 7 octobre 1999. » A mettre à jour.
 - Indication : « La Ligne est aujourd'hui exploitée par la **CFTA**, ». Mise à jour CFSF nécessaire.
 - **Qui sommes-nous ?**
 - (20) Modifier CFTA en CFSF ? / (21) Vérifier le nombre de salariés (120 ? 130 ? 135 ?) / (22) mettre à jour la fréquentation de la ligne.
 - **SYMA / le réseau**
 - (23) Mise à jour du nombre de salariés (120 ?) et de la fréquentation nécessaires.
 - **SYMA / objectifs**
 - (24) Mise à jour en euros nécessaire (125 millions de francs)
 - **site de nos partenaires**
 - (25) Merci d'indiquer le site de la CCCP (déjà demandé) !